



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER AU POULDU

DU 24 JUILLET 2026

Elus présents :

Philippe DE BEAUREGARD, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, à l'Economie, au Tourisme et aux Ports
Brendan GUILLOU, Adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Aménagement
Françoise-Marie STRITT (à partir de 18h30), Adjointe déléguée aux Travaux et à la Sécurité
Anthony MOUELO, Adjoint délégué aux Sports et à la Vie Associative
Robert LE MAOUT, Adjoint délégué au Territoire et à la Citoyenneté
Sophie LE GOUGUEC, Adjointe déléguée à la Solidarité, à l'Action Sociale et au Lien Intergénérationnel
Laurent ROBERT, Conseiller Municipal délégué aux Ports, Conseiller Communautaire
Virginie LE QUEMENER, Conseillère Municipale, Conseillère Communautaire
Yannick LOISON, Conseiller Municipal, élu de quartier de Doëlan
Pascal GLEMAIN, Conseiller Municipal
Philippe RICHARD, Conseiller Municipal

Absents Excusé : M. le MAIRE

Personnel communal : Lionel RUNAVOT, Directeur du Pôle Technique

Représentants de quartier :

- Virginie LE QUEMENER
- Philippe RICHARD

Philippe DE BEAUREGARD, 1^{er} adjoint, excuse le Maire, absent car en discussion avec Le Préfet au sujet de l'arrivée potentielle d'une mission évangélique de 120 caravanes sur le stade de football de Kerjoseph.

Deux élus de quartier ont été désignés par l'équipe municipale. Ils sont les premiers à se présenter :

Virgine LE QUEMENER : cloharsienne depuis l'enfance, elle a travaillé dans le Médico-social et la Finance – Elle est administratrice à VALCOR et gère des dossiers d'insertion.

Philippe RICHARD : Pouldusien depuis 18 ans, il a fait carrière dans l'industrie navale puis en tant que Professeur de Mathématiques. Il fait partie de l'association Mémoires du patrimoine.

Les délégués de quartier peuvent être contactés à l'adresse mail pouldu@clohars-carnoet.bzh

Les autres élus se présentent ensuite.

Il rappelle qu'une réunion de quartier nécessite de respecter certaines règles :

- Le respect mutuel et l'écoute

- Ne pas citer de rapports de voisinage problématiques : il n'est pas du rôle des élus de régler ces problèmes

Elle consiste en la présentation des travaux réalisés récemment et des enjeux en cours concernant le quartier. Puis en un temps d'échanges sous la forme de réponses des élus à des séries de questions posées par les participants sur des thèmes identifiés au préalable.

Urbanisme – Travaux – Voirie :

Philippe DE BEAUREGARD explique que l'aménagement urbain est ce qui se voit mais qu'il existe des réseaux souterrains, invisibles, nécessaires au bon fonctionnement des habitations. Il est à noter un fort développement urbain ces dernières années et un constat de forte détérioration de ces réseaux souterrains. De nombreux débordements des réseaux d'eaux usées sont à déplorer ces dernières années. Quimperlé Communauté (QC) en charge de ces réseaux estime à 30 M€ les travaux de remise en état sur le territoire dont 10 M€ pour la ville de CLOHARS-CARNOET. Cela va nécessiter une sobriété foncière.

Une enquête publique pour adapter le PLUi à cette réalité sera lancée en octobre et chaque citoyen est invité à présenter ses observations.

Brendan GUILLOU, Adjoint à l'Urbanisme, indique que le lotissement de Kernévénas devrait entrer dans le domaine public en fin d'année 2026. Il précise que la révision du PLUi devrait conduire au passage de zones à construire de 1AU à 2AU (décalage dans le temps de la possibilité de construire) et que cette situation se retrouve également dans les autres communes littorales que sont MOELAN SUR MER et RIEC SUR BELON.

Concernant la voirie, compétence obligatoire de la commune, des besoins d'environ 600 000 € ont été identifiés comme étant à réaliser rapidement. Il s'agit d'un sujet d'importance car seuls 150 000 €/an sont budgétés. Il faudra faire des choix.

Môle de la Grenouille :

15 000 € de travaux ont été réalisés avant la saison pour assurer la sécurité de ce lieu très fréquenté. En réponse à un accident récent, le Maire vient de prendre un arrêté interdisant les plongeurs. Une signalétique sera installée à demeure pour rappeler les risques aux usagers de ce lieu.

La vie au Pouldu :

Philippe DE BEAUREGARD note une grande attractivité de la base nautique.

La conjugaison des attractions estivales avec la tranquillité des riverains est un enjeu important de la station balnéaire du Pouldu. Les élus ne doivent pas être les arbitres des oppositions sur le sujet. A cet effet, la nouvelle municipalité a rencontré tous les organisateurs de manifestations pour fixer des règles, notamment l'arrêt à 2h du matin de toutes les festivités et la prise en compte à chaque fois d'un besoin de limitation des nuisances.

Concernant la sécurité, il est appréciable de constater le retour du renfort des gendarmes ; au nombre de 7, ils sont logés à l'école St Maudet.

GAP 2 :

Le marché de travaux a été conçu en 2 phases mais il s'agit d'un seul marché. Cela nécessite l'indemnisation des entreprises, d'un montant estimé à 100 000 €, si cette 2^{ème} phase ne se fait pas.

Le projet de la municipalité actuelle est de réaliser cette 2^{ème} phase d'un montant de 1,4 M€ mais d'élargir la vocation de cet espace pour un usage à l'année, à destination de tous les habitants. Le projet sera présenté aux Cloharsiens à l'automne 2026.

Le cadre de vie :

La commune est labellisée Pavillon Bleu pour ses plages de Bellangenet et du Kérou. Cette labellisation nécessite tous les ans de présenter 5 actions en lien avec l'environnement.

L'une d'entre-elles consiste cette année à réaliser un nettoyage de plage. Au Kérou, il s'est déroulé le 10 Juillet avec une récolte de 2,3 kgs de déchets. La prochaine est programmée à Bellangenet le 11 Août de 10h à 12h. Tous les habitants sont invités à y participer. L'accompagnement est réalisé par l'Association « Les Mains dans le Sable ».

REPONSES AUX QUESTIONS 2026	
Réparation des réseaux souterrains – Comment vont être dépensés les 10 M€ ?	Il est trop tôt pour en parler car ce dossier est en cours d'étude auprès de QC, qui en a la compétence.
Station d'épuration : des odeurs sont signalées. Est-il envisageable de rehausser la cheminée ?	Ce sujet est à évoquer avec QC. Les élus s'en chargeront mais il est à noter qu'une 1 ^{ère} rehausse a déjà été réalisée il y a quelques années.
Débordements d'eaux usées sur la plage des Américains	QC sera averti.
Dangerosité de la rue du Port : Absence de trottoirs, de chicanes et vitesse excessive. Que faire ?	Avant de réfléchir à la réalisation de ces aménagements, et comme évoqué précédemment, il va falloir intervenir sur les réseaux souterrains. Il va donc falloir être patient.
Contre-sens vélos : des incivilités de la part des automobilistes et des cyclistes sont constatées, conduisant à des situations à risques. La règle n'est pas la même dans les rues des Grands Sables et du Philosophe Alain.	Il faudra statuer sur le sujet car la règle n'est pas identique partout. A cette occasion, un travail sera à réaliser au niveau de la signalétique.
Enfouissement des réseaux	Le SDEF finance la Basse Tension pour un montant de 600 000 € sur 3 ans. L'éclairage public et le Télécom sont à la charge de la commune. Pour les années en cours, le montant sera utilisé pour enfouir les réseaux de Doëlan Rive Droite. Les travaux démarrent à l'automne 2026 pour 6 mois.
Impasse de la Paix : odeurs nauséabondes au niveau de la nappe d'eau	Il est proposé de prendre RDV avec l' élu concerné en Mairie.
Le réseau 5G est faible sur le Pouldu	Les moyens d'actions de la commune sont faibles sur ce sujet qui concerne Orange.
Dangerosité de la rue de Bellevue où cohabitent piétons et stationnement. L'élargissement de la voie serait possible du fait d'accord sur les alignements.	Le cadastre ne permet pas de valider cette hypothèse.
Lotissement de Kerzellec : une des parcelles n'est pas entretenue et est couverte d'herbes	Oui. Ce sera fait.

sèches. La commune peut-elle envoyer un courrier au propriétaire ?	
L'allée des Salicornes est en mauvais état et un trou n'est pas rebouché depuis 4 mois et est dangereux.	Les travaux de voirie à réaliser sont estimés à 45 000 €. Ils feront l'objet d'un arbitrage. Le trou est en attente des travaux d'adduction à la téléphonie par Orange et le SDEF. Il existe une protection par des barrières depuis le début.
L'escalier qui mène à la plage des Grands Sables n'est pas entretenu.	Un passage a été réalisé en début de saison. Une nouvelle intervention sera programmée prochainement.
Marché de la rue des Grands Sables : Il existe une problématique de vente sur le trottoir pour les commerçants sédentaires.	L'ASVP n'avait pas connaissance de la réglementation. Une autorisation est nécessaire. La situation a été régularisée.
Poubelles rue des Grands Sables : celles qui étaient en place derrière l'auberge ont été supprimées.	Il sera demandé à QC à quel endroit il est possible de les remettre, si cela est nécessaire.
Poubelles rue de Porscastel : A peine vidées par QC, elles sont de nouveau pleines.	Il est proposé de prendre contact avec Virginie LE QUEMENER qui remontera l'information vers QC.
La circulation des bus au niveau du GAP est problématique car ils restent sur la voirie.	Il sera demandé aux chauffeurs une attention particulière à ce sujet.
Lotissement des Dunes : Un fort trafic en période estivale - il s'agit d'une zone 20 avec des sens interdit que les usagers ne voient pas. Il faudrait renforcer la signalétique.	La signalétique réglementaire est en place. Des rappels ont même été installés au sol.
La place de l'Océan est sujette à de nombreuses manifestations générant un bruit continuellement.	Il s'agit effectivement du centre de la station balnéaire. Le terme continuellement est à nuancer par régulièrement.
Le restaurant Chez Flo est en vente. La commune devrait préempter pour construire une Epicerie Solidaire en remplacement.	La commune est prête à accompagner le porteur de projet si besoin.
Pourquoi la plage des Grands Sables ne fait pas l'objet d'un nettoyage de plage comme Bellangenet et le Kérou ? De plus, elle n'est plus surveillée.	En 2027, elle sera de nouveau surveillée et pourra être de nouveau labellisée Pavillon Bleu. Un nettoyage de plage pourra y être organisé.
Développement du commerce au Pouldu	Il s'agit bien d'une mission des élus et la dynamique sur la station balnéaire fait partie du programme électoral.
Fermeture de la Boulangerie au bourg	Les élus sont intervenus auprès du liquidateur judiciaire pour rappeler l'urgence de la reprise.
Rue Anne de Bretagne : demande de modification du ralentisseur.	Il faudra se rendre sur place. Le dénivelé de la voie n'est pas compatible avec l'efficacité recherchée de limitation de la vitesse.
Anse de Stervin : des enfants jouent sur les arbres tombés au sol.	Une visite sur place permettra de voir comment procéder.
GR 34 : il est constaté de nombreux vélos et chevaux.	La signalétique l'interdisant est en place. Il est difficile de verbaliser car il faut qu'un agent assermenté le constate.